

## A. LÉONARD, P. VEYSSEYRE, A. KRUZE, architectes, Shanghaï, Saïgon

Établis à Shanghaï en 1922.

Alexandre LÉONARD

(Paris 1<sup>er</sup>, 26 nov. 1890-Shanghaï, 13 mars 1946, disparu)  
diplômé en 1922 de l'École des Beaux-Arts de Paris.

*Paul* Jean Marie Christophe VEYSSEYRE

(Noirétable, Loire, 7 octobre 1896-Tours, 8 novembre 1963)  
Fils de Pierre Veysseyre, greffier de paix, et de Denise Gay.

Marié à Massiac (Cantal), avec Élise Rieuf. Divorcés à Shanghaï, le 17 septembre 1931.  
Remarié à Paris 1<sup>er</sup>, le 28 octobre 1933, avec Marthe Suzanne Anne Marie Guérin.  
Élève de Georges Chedanne, Prix de Rome  
Architecte des [Éts Brossard et Mopin](#) à Tien-Tsin, puis Shanghaï (1921)

Arthur Émile KRUZE

(Roubaix, 20 juin 1900-Grasse, 13 juin 1979)  
Professeur à l'[École des Beaux-Arts de Hanoï](#) (1930-1934)



1924-1926. — Cercle sportif français de Shanghaï.

N° 38

NAISSANCE  
de Veysseyre  
Paul, Jean Marie  
Christophe

Mairie à Noirlétable (Puy de Dôme)

le 8 novembre 1927  
avec

Réuf Etienne

Mairie à Paris (1<sup>er</sup> arrondissement)

le 28 octobre 1923  
avec

Verthe Suzanne Anne Veysseyre

Guérin

et à Tous le 9-11-1963

Ce jourd'hui septembre mil huit cent quatre-vingt-seize,  
à 9 heures du matin devant nous Paul Veysseyre adjoint délégué

Officier de l'Etat civil de la commune de Noirlétable  
est comparu Veysseyre (Pierre) greffier de paix, âgé de  
vingt-sept ans, domicilié au Bourg de Noirlétable

qui nous a déclaré que Genyette Gay, sa femme, sans pré-  
fession, âgée de vingt-trois ans et huit mois,  
demeurait avec lui

est accouchée le jour d'avant-hier à deux heures du dou-

dans le domicile de lui déclarant  
d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté et auquel on a donné  
les prénoms de Paul, Jean-Marie, Christophe

desquelles déclaration et présentation nous avons rédigé le présent acte, en présence  
des sieurs Terre (Grimir) âgé de soixante-sept ans, juge,  
de paix, et Chiffal (Aristide) âgé de soixante-sept ans,  
tous deux domiciliés au Bourg de Noirlétable  
témoins, et, après lecture faite, nous avons signé ainsi que le déclarant et les témoins le 28 octobre

Signature des deux Témoins, Signature du Déclarant, Signature de l'Officier  
de l'Etat civil,

Chiffal G. Gay

Veysseyre

Paul Veysseyre

Acte de naissance de Paul Veysseyre à Noirlétable (Loire)



1927. — Maison d'Élise et Paul Veysseyre, route de Siéyès à Shanghai (actuelle Yong Jia Lu )

BUILDINGS POUR LA **SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE D'INDOCHINE (FONCIM)**,  
filiale de l'International Savings Society



1931. — Le Béarn



1933. — Le Gascogne.

Copie écran d'une des magnifiques vidéos d'Emmanuel Chantebout sur les œuvres de LVK  
<https://www.youtube.com/watch?v=BWT6LMKIDAU> (24'16)



1935. — Le Dauphiné

---

#### ARTHUR KRUZE REJOINT LE CABINET LÉONARD ET VEYSSIÈRE EN 1934

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1934)

Prochain mariage. — On nous fait part du prochain mariage, devant être célébré à Shanghai courant février, de M. Kruze, architecte diplômé, ancien directeur p. i. de l'École des Beaux-Arts à Hanoï, avec M<sup>me</sup> Hélène Ancel.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

---



1936. — Le poste de police Mallet

## Autres réalisations

---

## REPLI STRATÉGIQUE EN INDOCHINE



Villa à Dalat pour l'empereur Bao-Daï

1936. — [Institut Pasteur de Dalat](#)

UNE ŒUVRE IMPOSANTE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mai 1937)



Maquette de la façade principale de la future municipalité de la concession française de Shanghai,  
établissement par MM. A. Léonard, P. Veysseyre, A. Kruze, architectes

UNE FIRME D'ARCHITECTES DE SHANGHAI OUVRE UNE AGENCE EN INDOCHINE

Il n'y a pas qu'à Hanoï que la construction sévit avec fureur ; sans doute conviendrait-il de la discipliner, de la guider cette construction, car à côté d'habitations élégantes, il y a encore trop d'« horreurs ». Une fois installée à Saïgon, la firme dont nous allons parler, songera peut-être à venir au Tonkin, ses architectes auraient de quoi s'employer.

Shanghai, la ville au développement prodigieux et accéléré, compte parmi ses nombreux réalisateurs internationaux, un seul cabinet d'architectes français, celui de MM. A. Léonard, diplômé par le Gouvernement, P. Veysseyre, et A. E. Kruze, diplômé par le Gouvernement, qui fut professeur d'architecture à l'Université de Hanoï de 1930 à 1933 et directeur p. i. de l'École des Beaux-Arts de l'Indochine.

Cette firme, créée depuis seize ans, a manifesté son activité dans toutes les branches petites et grandes de la construction : villas particulières, buildings à appartements, bâtiments municipaux, édifices religieux, hospitaliers et d'enseignement, banques, cercles privés, cinémas, garages, etc., etc.

Citons, parmi les plus importants :

Le Cercle sportif français (bien connu dans l'Extrême-Orient), le grand couvent du Sacré-Cœur, l'église Saint-Pierre, le pavillon d'isolement et le pavillon Saint-Vincent de 300 lits à l'hôpital Sainte-Marie, les écoles Chapsal et Lagrenée de chacune 1.000 élèves, l'école municipale Rémi, le musée Heude, le laboratoire municipal, qui a reçu un équipement ultra-moderne, le poste de police Mallet de 9 étages, le Chang-Wai-Bank avec ses dix-huit étages, les grands buildings à appartements : le *Gascogne* de 12 étages et 80 appartements, le *Dauphiné* de 12 étages et 80 appartements, le *Magy* de 9 étages et 80 appartements, le *Béarn* de 8 étages et 120 appartements. De très nombreuses villas particulières et lotissements, etc., etc. Et enfin leur dernière création

magistrale : le centre administratif de la concession française, vaste composition englobant tous les services municipaux et de police,

L'édification de cette importante construction dont les études sont presque terminées, commencera très probablement en 1928 et [constituera] l'ensemble architectural le plus important de la concession française et du *settlement* international.

La diversité de tous ces travaux, les difficultés locales de main-d'œuvre et de climat, les exigences et les besoins d'une clientèle internationale, ont permis à cette association d'architectes d'augmenter leur technique professionnelle et de la parfaire dans tous les domaines si complexes de la construction.

Ayant judicieusement remarqué le parallélisme qui existe, toute proportion gardée évidemment, entre l'évolution de Shanghai et des grandes villes indochinoises, de Saïgon en particulier, la firme de MM. Léonard, Veysseyre, Kruze, a pensé avec raison qu'une liaison complète et constante entre leur bureau de Shanghai et une agence ouverte à Saïgon pourrait donner dans son application des résultats professionnels qui intéresseraient les deux bureaux, chacun faisant bénéficier l'autre de son expérience acquise.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la très heureuse initiative dont fait preuve ce cabinet d'architectes de Shanghai, en créant dans notre ville une succursale à laquelle nous souhaitons le même succès qu'ils connaît depuis longtemps dans la Cosmopolis d'Extrême-Orient.

L'énumération des constructions réalisées dit assez toute la valeur et la science de cette jeune équipe de techniciens qui apporteront ici à l'Administration comme aux particuliers le concours de leur compétence et de leurs conceptions. Saïgon ne demande qu'à s'embellir et à se moderniser : les vieux clichés se démodent terriblement vite à l'époque de l'avion.

Pour conserver son titre de « Perle de l'Extrême-Orient », Saïgon doit offrir, aux yeux étonnés de ses visiteurs, l'aspect d'une grande ville française où l'emporte, sur le matérialisme utilitaire de notre époque, le souci dominant de la beauté et de la recherche artistique.

#### ARGUS

« Il va de soi qu'en raison des facilités actuelles de communications, ce cabinet d'architectes, installé à Saïgon, se tiendrait à la disposition des administrations publiques et des particuliers, qui, tant au Tonkin qu'en Annam, désireraient recourir à ses bons offices pour l'établissement de plans et de devis. De Saïgon, il faut aujourd'hui 24 heures pour se rendre à Hué, 40 heures pour atteindre Hanoï.

Le directeur du cabinet d'architectes Léonard, Vesseyre et Kruze est, dès à présent, prêt à répondre aux demandes de tous ceux qui, en Annam ou au Tonkin, désireraient faire appel à une compétence qui s'est affirmée depuis de longues années dans tous les domaines de leur art. »

---

COCHINCHINE  
Saïgon  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1938)

#### Cercle indochinois

Au sujet de la construction de la maison de la Mutualité

On nous prie d'insérer ce communiqué du conseil d'administration du Cercle indochinois :

1. — En exécution des instructions du Département, prescrivant d'appliquer à la Cochinchine les dispositions du décret du 20 mai 1933, tendant à unifier le Crédit

agricole mutuel en Indochine, le gouvernement général, par lettre n° 153 SE... du 9 juin 1938, a fait connaître qu'il était opposé à ce que la Caisse centrale de Crédit agricole prit une participation financière importante dans la construction de la maison de la Mutualité dont la dépense totale, aménagement compris, ne devait pas dépasser, quoiqu'on dise, 405.000 p. 00.

En conséquence, le 15 juin, les architectes, MM. Léonard, Veysseyre et Kruze, transmettaient aux entrepreneurs et fournisseurs intéressées l'ordre de suspendre et faire suspendre provisoirement, jusqu'à nouvel ordre, tous travaux, contrats et approvisionnements de matériaux (lettre n° 41/805 du 15 juin des architectes).

Les différents projets de réduction ou de modification étudiés n'ayant pu aboutir, le 2 juillet, par lettre n° 1298, les architectes recevaient ordre de la Caisse centrale de cesser les travaux prévus au devis maximum précité de 405.000 p.

La lettre au ministre du député de la Cochinchine, publiée par un journal local, est en date du 4 juillet, postérieure donc à la décision prise.

II. — En ce qui concerne la maison de la Région, l'entreprise Lamorte, chargée de la construction de la salle des fêtes, prenait en charge la démolition de cette vieille maison, estimée par la Région 6.000 p. qui était située sur l'emplacement de la future salle des Fêtes. L'entreprise Lamorte rachetait les matériaux pour 1.000 p., pour éviter l'immixtion d'une entreprise étrangère sur son chantier.

Au moment du règlement des comptes, M. Lamorte ayant accepté généreusement, pour témoigner sa sympathie au Cercle indochinois, de ne réclamer aucune indemnité pour la rupture de son contrat, d'un commun accord, ces 1.000 piastres lui ont été laissées en remboursement de ses dépensés.

III. — Sur les fonds dont dispose le Cercle indochinois, il est réservé la somme nécessaire pour bâtir, en remplacement de la vieille maison démolie, une maison de même destination, qui sera la propriété de la Région, sur l'emplacement qu'indiquera la Région.

Compte tenu de ce qui précède, le Cercle indochinois a chargé MM. Léonard, Veysseyre et Kruze d'établir les plans d'un bâtiment destiné à lui servir de siège social. Les travaux commenceront dans quelques semaines.

---

N.B. : finalement, l'immeuble semble avoir été édifié :

#### ÉCHOS ET NOUVELLES (*Le Nouvelliste*, 24 décembre 1939)

On nous signale que des équipes d'ouvriers ont déjà entrepris les travaux de construction des stands au stade de la C.I A. Rue Mayer où s'ouvre le 13 janvier prochain la Grande Kermesse organisée au profit de la Pèlerine Cochinchinoise,

Nous apprenons d'autre part que cette kermesse comportera de nombreuses attractions inédites qui devront connaître cette année un succès inouï.

Les commerçants qui désirent apporter leur part de contribution à cette manifestation de bienfaisance peuvent s'adresser pour tous renseignements à la permanence, Maison de la Mutualité, rues Verdun et Taberd.

---

1939 (mai) : Alexandre Léonard et Paul Veysseyre :  
plan de villa pour le [Domaine des Belles Vues](#) à Dalat.

Ceux qui reviennent

---

LISTE DES PASSAGERS

(*La Dépêche d'Indochine*, 5 décembre 1939, p. 2)  
(*La Volonté indochinoise*, 11 décembre 1939, p. 4)

Listes des passagers fonctionnaires arrivés hier matin par le *Jean-Laborde* :  
M<sup>me</sup> Kruze Hélène et 1 enfant

---

1939 : départ d'Alexandre Léonard.

1940 : Kruze retourne à l'École des Beaux-Arts de Hanoï.

1942 : départ d'Alexandre Léonard.

Veyssyre poursuit sa carrière en Indochine jusqu'en 1951.

Le [gouverneur général](#) à Dalat

(*L'Écho annamite*, 21 janvier 1942)

Le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, gouverneur général de l'Indochine, a séjourné à Dalat le dimanche 18 janvier.

Le chef de la Colonie s'est entretenu avec ... M. Veyssyre, architecte...

---

La journée du Gouverneur Général à Dalat

(*L'Écho annamite*, 29 mai 1942)

Dans la journée, le Gouverneur Général a reçu ... M. Veyssyre, architecte...

---

Les audiences du Gouverneur Général

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 31 juillet 1942)

Dalat, 31 juillet. — L'Amiral DECOUX a reçu le 31 juillet ...M. Veyssyre, architecte.  
(OFI)

---

Les audiences du Gouverneur Général

(*La Volonté indochinoise*, 13 mai 1943)

Dalat, 11 Mai. — L'Amiral Decoux a reçu aujourd'hui M. Veyssyre, Architecte...

---

Les audiences du Gouverneur Général

(*La Volonté indochinoise*, 7 septembre 1943)

Dalat, 6 Sept. — L'Amiral Decoux a reçu aujourd'hui ...M. Veysseyre, architecte.

---

Veysseyre bétonne le [Langbiang Palace](#) à Dalat

---

1947 : Arthur Kruze : directeur de l'[École d'architecture de Dalat](#).

---

Immeubles pour les Glacières et brasseries de l'Indochine



[Coll. Olivier Galand](#)

Sud-Viêt Nam. SAÏGON. — La direction des B.G.I.  
P-C Paris. Made in France. Cliché Agence des colonies.  
Architecte : Paul Veysseyre.



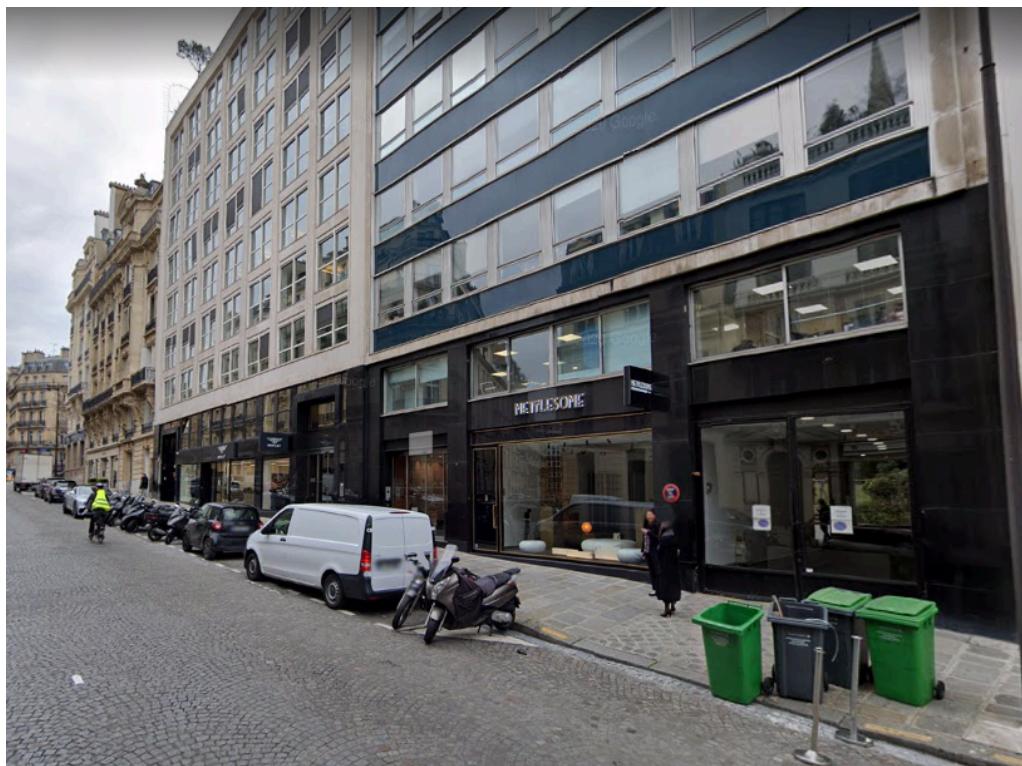
Coll. Olivier Galand  
Les B.G.I. de Cholon  
P-C Paris. Made in France. Cliché des Éditions P.C.  
Architecte : Paul Veysseyre.

---

## KRUZE EN FRANCE associé à Tony Bruel

Demandes de permis de construire  
(*Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 7 avril 1959)

16<sup>e</sup> arr. — 13-15, rue Vineuse et 18, rue de la Tour. — Prop., Société civile immobilière, représentée par MM. Kruze et Tony Bruel, arch., 42, rue Decamps. — Construction de bâtiments de huit et neuf étages.



1961 : siège de la [S.I.M.E.R.](#)  
(e-Messageries fluviales de Cochinchine)  
à Paris, rue Pierre-1<sup>er</sup>-de-Serbie, 39,  
agrémenté au rez-de-chaussée d'une fresque de Portonari.

Demandes de permis de construire  
(*Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 15 janvier 1969)

17<sup>e</sup> arr. — 14, rue des Acacias. — Pét., M. Baldy (Jacques), gérant de la Société civile immobilière du 14, rue des Acacias, 14, rue Vital (16<sup>e</sup>) (Tro. 46-82), représenté par M. Kruze (A.-E.), arch., 16, rue Vital (16<sup>e</sup>). — Construction de deux bâtiments de deux et huit étages (septième et huitième étages en retrait) sur rez-de-chaussée entièrement couvert à usage d'habitation (37 logements), locaux commerciaux et bureaux (490 mètres carrés) et sous-sol à trois niveaux à usage de parking (44 emplacements).

---

Et des blocs dans le quartier de l'Esplanade à Strasbourg (1965-1966), notamment les résidences *Hanoï* et *Haïphong*

